

Compte Rendu du 1^{er} conseil d'école en date du 15 Octobre 2020

1. Questions pour l'école

- Comment s'effectuera l'accès à l'école maternelle après les travaux ?

Un accès par la porte de la salle de motricité avait été envisagé mais cette alternative n'est pas envisageable d'un point de vue sécurité. L'accès à l'école maternelle restera donc identique après les travaux. Mais la configuration de l'entrée sera revue.

- Des jeux seront-ils remis dans la cour des maternelles (cabane, structure avec toboggan, escalade,...) ?

Il n'y a pas d'investissement prévu pour le moment sur les jeux dans la cour. Il faut répartir le budget communal avec d'autres besoins autres que l'école. Des jeux pourront éventuellement être peints au sol.

- COVID-19 :

- o Merci à Madame la Directrice pour sa réactivité et la communication auprès des parents suite au cas survenu en classe de CM2.
- o Merci également à Mme Duhamel, qui a su mettre en place, de façon rapide et efficace, une continuité de l'enseignement à distance, de qualité.

2. Questions pour la mairie

- Est-il possible d'avoir un état de l'avancement des travaux de la cantine et de la salle de motricité ? La réception des travaux est-elle toujours prévue pour après les vacances de la Toussaint ?

Les DPE ainsi que la Directrice de l'école et l'équipe enseignante ont pu visiter la salle de motricité et la future cantine.

La réception des travaux est prévue pour début décembre 2020 mais il faudra y ajouter des aménagements intérieurs par la mairie donc les lieux seront accessibles à compter de la rentrée de Janvier 2021.

- Comment s'organisera la pause méridienne après les travaux ? Retour à plusieurs services ?

Il y aura un service de cantine pour les maternelles et deux services pour les élémentaires. La durée de chaque service sera d'environ 35 à 40 minutes. En ce qui concerne les petites sections, le choix n'est pas encore arrêté sur la continuité de déjeuner dans la petite salle ou dans la cantine des maternelles. Des essais seront faits puis adaptés.

- Cantine :

- o Les enfants ont-ils obligation de finir leurs assiettes, à partir du moment où ils ont au moins goûté ? Comment cela se passe-t-il lorsqu'un enfant n'aime pas un plat ?

Les enfants n'ont pas l'obligation de finir leurs assiettes. Ils doivent au moins goûter.

- o Les enfants ont-ils le droit de se resservir plusieurs fois en pain ?

Les enfants ont le droit à deux morceaux de pain chacun mais pas plus : un en milieu de repas et un à la fin.

- o Y aura-t-il un appel d'offres pour le futur prestataire de cantine ?

Un appel d'offre est en cours. Il prendra effet début Janvier 2021.

- o Est-il prévu que ce futur prestataire fournisse un goûter ? En effet, actuellement, les quantités servies pour le goûter ne semblent pas assez conséquentes et certains enfants ont faim.

Le goûter est actuellement prévu par le prestataire. Il n'y a qu'une seule portion prévue par enfant, sans possibilité de se resservir. Le choix du goûter, à savoir une tranche de pain et deux bâtons boulangers en chocolat, est approuvé par la mairie car considéré comme écoresponsable : pas d'emballage à jeter.

Dans le nouvel appel d'offre, un goûter varié a été demandé.

- Protocole pour avertir de la présence ou non de l'enfant à la cantine et à la garderie, en maternelle : est-il prévu de reposer un système d'affichage à l'entrée de l'école en début de semaine ? Car les enfants sont encore petits pour transmettre l'information et cela peut amener à de grosses déceptions pour les enfants pensant sortir de l'école et finalement ramenés à la cantine ou à la garderie. Ou un programme informatique permettant à chaque parent de transmettre le planning de la semaine à la mairie et qui permettrait également de calculer automatiquement au service jeunesse un état du nombre de présents pour les repas et la garderie.

Un mail a été envoyé à tous les parents afin de connaître les taux de présence des enfants sur le périscolaire. Mme Delas a fourni ce tableau aux enseignants.

Pour les parents ayant un emploi du temps changeant, il est possible de faire un mail à Magali Delas, ou mettre un mot à la maîtresse dans le cahier de liaison.

La mairie est en train de mettre en place un logiciel afin que toutes les démarches administratives pour le périscolaire puissent se faire en ligne. Son fonctionnement est prévu pour début Janvier 2021.

- COVID-19 :
 - o Merci à la commune et à Madame le Maire pour l'organisation des tests PCR réalisés de façon groupée sur un après-midi pour l'ensemble des élèves / enseignante / AVS de la classe de CM2.

3. Questions communes

- Masques transparents : les masques classiques rendent complexes l'apprentissage de certains domaines (anglais, lecture d'histoires pour les maternelles, enfants avec handicap, expression des sentiments, phonèmes,...). Serait-il possible de passer une commande de masques transparents :
 - o par la mairie ?
 - o par le biais de la coopérative scolaire ?

Des masques transparents ont été demandé fin août auprès de l'Education Nationale, mais ils ne sont toujours pas reçus... La Directrice a relancé le dossier courant Septembre, mais elle n'a toujours pas de réponse.

Suite à cette question et réflexion entre les enseignants, il a été décidé d'acheter via la coopérative scolaire quelques masques transparents pour les enseignantes de classes de maternelle et de CP, pour tester dans un premier temps et dans l'attente de la fourniture par l'état.

Les représentants de parents d'élèves étudient la possibilité de faire un courrier auprès de l'inspection académique afin d'essayer de faire accélérer la procédure et de faire part du mécontentement.